No 11. — 23me ANNÉE — Le numéro : 10 centimes — SAMEDI 26 JANVIER 1924

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone No 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par No)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 No de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de Chèques postaux No II c 84

ANNONCES: (Corps 8)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50

S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.

Offres et demandes d'emplois

On demande

un jeune homme connaissant à fond la réparation des vélos et si possible des motos. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser à Jules-Hri. Favre, Garage des Remparts, à Sion.

ON DEMANDE un

Jeune homme

fort et robuste pourrait entrer comme apprenti maréchal. Rétribution immédiate.

S'adresser au bureau du journal.

On demande pour le 15 mars une

Bonne à tout faire

connaissant les travaux d'un ménage soigné et la cuisine.

Bons gages assurés.

Adresser les offres aux **Hoirs Charles Bonvin Fils, Vins, Sion.**

Gain accessoire

Importante compagnie d'assurance incendie, accidents, responsabilité civile, etc., cherche, dans chaque commune, des représentants. Bonne rétribution. Faire offres à Case postale No 2226, à Sion.

Quelle importante

Maison de Vins

établirait dépôt de vins en bouteilles à Bâle y compris la représentation pour cette ville. Bonne et grande cave à disposition. Offres à Case postale 7457 Bâle I.

Jeune homme

cherche pension

familiale à Sion, évent. avec chambre. Ecrire sous chiffre 33 au bureau du journal.

On cherche à louer

pré à Champsec. S'adresser sous P. 293 S., Publicitas, Sion.

A LOUER

Chambre meublée

Grand Pont, No. 22, Sion.

S'adres. à Publicitas, Sion, sous P. 274 S.

A LOUER

une grande chambre exposée au soleil, avec cuisine et dépendances.

A LOUER

un appartement de 4 chambres avec cuisine et dépendances.

S'adresser chez **M. Jules de Torrenté, Sion.**

A VENDRE

chars neufs

tous les Nos., outils forgés garantis, pioches, haches, etc.

Prix défiant toute concurrence.

Jules Rielle, maréchal, Sion.

Genève

près Gare Cornavin, Café-brasserie à remettre grande salle de billard, salle de sociétés, appartement 5 pièces. Pastore, Terreaux du Temple, 22.

Petit Café ouvrier

marchant bien, loyer fr. 65.— par mois, bien logé, prix frs. 3800.— avec la patente. Ecrire: **W. H. 1859**, poste restante, **Genève.**

Joli et bon Café

en face gare dans gr. localité bord du lac, tramway pr. Genève, bon rapport assuré, reprise frs. 4800.—. Ecr. **Arnold**, poste **rest., à Genève.**

Bois

de chauffage

rondins fayard

au plus haut prix

S'adr. **Camionnage officiel**, en gare, **Sion.**

Enchères publiques

Dimanche 3 Février 1924, à 2 h. de l'après-midi, le soussigné exposera au vente aux enchères publiques, dans la grande Salle du Café Industriel, à Sion, **une vigne**, à **Uvrier**, commune de Sion, article 781, folio 99, No 22, dont 2/3 en Johannisberg (Riessling) et 1/3 en Fendant, d'une contenance de 1725 m2., dont les confins sont: au nord, de Torrenté Charles, veuve; Est, de Lavallaz Antoine, l'hoirie; Ouest, de Riedmatten Jacques; Sud, la route à char.

Les conditions seront lues avant les enchères.

Pour tous renseignements s'adresser à l'avocat **Henry de Lavallaz**, notaire, à **Sion.**

AVIS

à l'honorable public de Sion et Environs

La Pension de famille Cremonesi

au haut du Grand-Pont, sera reprise, dès le 1er février, par le soussigné **OSCAR CLAUSEN**, qui espère par une bonne pension ouvrière ainsi que pour des gourmets mériter la confiance de sa future clientèle. — Repas sur commande.

Se recommande: **O. CLAUSEN.**

Pour enfants à la montagne

Demoiselle de toute honorabilité, aimant les enfants et connaissant les soins à leur donner, cherche place dans institut ou clinique à la montagne. Connaissance approfondie de l'enseignement des travaux manuels. Références de 1er ordre. S'adresser à l'Ecole d'Activité Manuelle, 40, Coulouvrenière, GENEVE.

Moulin de la Grenette

-- SION --

Farine de maïs de 1re qualité de froment, seigle et orge

— Farines pour bétail —

Farine entière de maïs, orge tamisée

Farinette de maïs, grosse et fine

Sons et Avoine

Pâtes alimentaires Dell'Oro, Brigue

— Mouture en tous genres —

Se recommande: **CHARLES RODUIT.**

Grand choix de

Costumes pour Bals masqués

Location à des prix avantageux

chez **Mme Kuonen, Modes, Sierre, Tél. 105**

BRAMOIS — **SALLE FARQUET**

Dimanche 27 Janvier

Grand Bal

— Bonne musique —

— Invitation cordiale —

Poissons frais

Tous les Vendredi

Rollmops — Harengs

Volaille de Bresse, le kg. 5,80

Choux-fleurs — Salade

de **SÉPIBUS, SION** Téléphone 272

Une loterie avantageuse

est celle pour la construction des

Eglises d'Ayer et de Sierre

Primes:

Frs. 30,000.—
» 20,000.—
» 5,000.—
» 1,000.—
» 500.—
etc.

Total

Frs. 280,000.—

Prix de la série à 10 numéros: frs. 10.—

Prix par billet à 2 numéros: Frs. 2.—

Un gagnant par série

Résultat immédiat

Les commandes sont reçues par la **BANQUE DE COMMERCE ET DE CRÉDIT, 20 rue du Mont-Blanc, GENÈVE**

Bon Café

bien achalandé, en plein centre de Genève, recette prouvée, fr. 80.— par jour, le double les samedis et dimanches, fr. 7000 p. matériel et patente. S'adr. à **Weber**, rue de Lausanne 39, à **Genève.**

A remettre à Genève important magasin d'Epicerie

dans quartier populeux. Recettes 110000.— par an, peu de frais. Conditions avantageuses.

S'adr. à M. D. David, 7 ,R. Mt.-Blanc, à Genève.

Quincalliers Couteliers Forains

ainsi que toute personne s'occupant ou disposée à s'occuper de la vente de

couteaux de table et de poche

ordinaires et de luxe, auront intérêt à demander échantillons, prix et conditions à P. 22 R. poste restante, Lausanne.

On remettrait la représentation générale pour le Valais, avec dépôt à personne sérieuse et pouvant verser 500 à 1000 frs. pour un stock de marchandise.

Pierre Werlen

Marchand-tailleur, Sion

GRAND-PONT 5

VÊTEMENTS

de coupes perfectionnées
Collection de draps anglais
et autres. Prix avantageux

Sciage de bois

MAYE, Planta

SION

Scie mécanique roulante

Prix du stère, fr. 3.-

Huile de noix

garantie pure, qualité supérieure

à Fr. 3,20 le litre

Rabais suivant quantité

Estagnons de 3, 5, 10, 20 litres

Jaccoud & Cie

HUILERIE DE MORGES

Couteaux de table

acier garanti, jolie forme, solide, à 0.35, 0.50 et les plus beaux, à 0.60 pièce. — Hôteliers, revendeurs et restaurateurs, profitez de mon offre. Envoi en rembours, 6 p. minimum.

Gros -- Louis KOENIG -- Détail

Simplon 10. LAUSANNE

Magasin et entrepôt, à côté de la Brasserie de Grancy

Grande **Baisse**

Accordéon depuis fr. 9.50 et 12,50, 21×8 basses: 38.—. Mandoline 15.—. Armonica à bouche 0.30 à 12.—. Zither 18.—. Violons 15.—. Ocarina 0.90. Fifre 3.50. Cordes et accessoires, réparations soignées. — Catalogue 1923 gratis.

Ls. ISCHY & Co, Payerne

Boucherie Rouph

rue de Carouge 36 bis GENEVE

expédie contre remboursement viande de choix du pays, depuis 2 kg. 500 et plus.

Bouilli	le kg.	2.30
Rôti	»	2,60
Graisse de rognon	»	1,50
Cuisse ou derrière entier, depuis	»	2.50

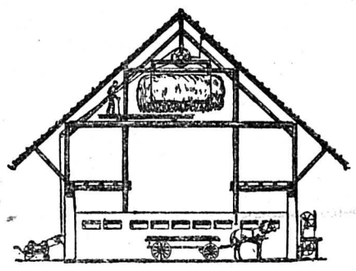

L'idéal des monte-foin

à 4 câbles, avec ses dernières perfections offre des avantages sans rivaux

Demandez mes prix très réduits

avec visite des lieux gratuite et sans engagement

FOURNIT LE MIEUX ET MEILLEUR MARCHÉ

Facilités de paiement. Garanties sérieuses

Plus de 2000 installations en fonction

L. ALLAMAND, constructeur, BALLENS

Représentant pour le Canton: **Emile Schurch**, charpentier, à **Vernayaz.**

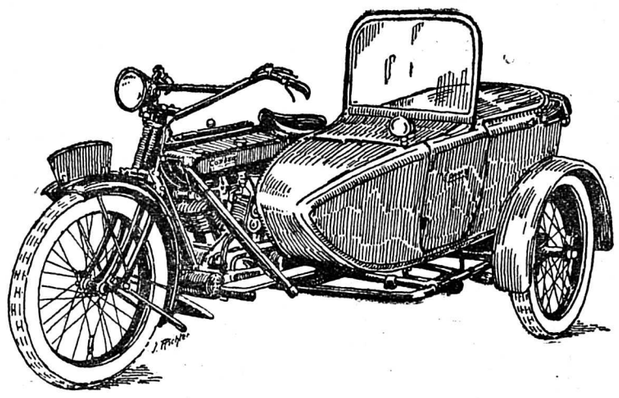

Loterie de la Presse Genevoise

120.000 frs. de lots

Demandez les pochettes de

cinq billets numéros assortis

Billets à 1 fr. en vente au bureau de la loterie, 3 rue de la Monnaie, GENEVE; expédition par la poste et remboursement ou envoyer le montant par compte de chèque postal.

Envoyez-moi ..... billets à 1 franc.

..... pochette de 5 billets

Nom: .....

Adresse: .....

Localité .....

CRÉDIT SIERROIS

Sierre et Montana

Escompte ——— *Ouverture de crédits*
Change ——— *Ordres de Bourse*

Dépôts à vue et à terme aux conditions les plus favorables

Occasions à saisir

A enlever de suite, à la Salle des Ventes sédunoises, en face de la Grenette, Sion: 2 salles à manger, armoire à glace, armoires à 2 portes, literie, bureaux, commodes, lavabos, tables à ouvrage, tables à jeux, buffets de cuisine, canapés, piano, calorifères, 200 couvertures de lit à 2 places, 500 costumes et manteaux pour dames; articles pour la campagne, toile cirée toutes teintes et coupons. Un lot pneus pour bicyclettes, depuis 3 frs. pièce, bandes molletières américaines, depuis 1 fr. la paire, pantalons sport, vestes canadiennes.

Le samedi 26 janvier, il sera vendu une auto 1re marque, modèle 1922, 6 places, éclairage et démarrage électriques, roues métalliques.

ÉMILE VÉROLET, Téléphone No 10. **SION.**

WIDMANN FRÈRES

ci-devant F. Widmann & Cie

Fabrique de Meubles - Sion

Salles à manger, chambres à coucher, salons tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.

Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

Société Suisse des Explosifs

Fabrique et bureaux: Gamsen-Brigue (Valais)

Télégramme: Explosifs, Brigue

Dynamite à tous dosages
Dynamite-Gomme 100%
Dynamite « Antigel »
Mèches et détonateurs

MARQUE DE FABRIQUE — DÉPOSÉE

:- Explosifs de sûreté -:
:- Gamsite -:
:- Plastammite -:
:- Simplonite -:

Tous accessoires pour le tir des mines

Dépositaires: Victor Karlen, **Stalden**, Adolphe Rey, à **Sierre**; Pfefferlé & Cie., **Sion**; F. Bompard, **Martigny**; M. Décaillet, **Salvan.**

SIROP DYRBA

Contre toutes les affections des voies respiratoires: **rhumes, catarrhes, bronchite, influenza, asthme, etc.** Le flacon fr. 3.—

En vente au dépôt général pour le Valais

PHARMACIE DARBELLAY, SION

Kaisers Brust-Caramellen mit den 3 Tannen

contre

la toux

l'enrouement, mucosités, catarrhe, prouvent leur efficacité très particulière depuis plus de 30 ans, par **7000** attestations de tous milieux.

Paq. 50 ct., la boîte fr.

1. En vente chez:
X. Zimmermann, ph. Sion
M. de Quay, » »
A. Dénériaz » »
H. Allet » »
J. Darbellay » »
Louis Thenen, Münster
Kopp-Kopp »

Baume St-Jacques

Prix Fr. 1.75

de **C. Trautmann**, pharm. **Bâle**

Spécifique vulnéraire pour toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres, piqûres, engelures.

Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général PHARMACIE ST-JACQUES, BALE.

Dames

Retards, Conseils discrets par Case Dara, Rive 430, Genève

Lénine

Il y avait longtemps qu'il était condamné, qu'il ne comptait plus que nominalement dans le gouvernement soviétique. On le savait à moitié paralysé; on avait déjà bien souvent annoncé qu'il était mourant et l'on disait: Lénine mort, c'est la fin du bolchevisme! C'est la fin des bolcheistes!

Le bolchevisme? Il est mort avant lui. Il y a belle lurette que la République communiste des Soviets s'est assagie, est devenue semi-bourgeoise, réservant ses belles théories pour les discours et surtout pour l'exportation. En fait, il n'y a pas grande différence entre la République de Moscou et celle de Berlin; toutes deux sont militaristes et aussi commerciales. Et il n'y a pas grande différence non plus entre le rouble soviétique et le mark allemand.

Quant aux bolchévistes, soyez certains qu'ils existent toujours, qu'ils se trouvent fort bien où ils sont et que chaque jour leur situation s'améliore. Après avoir fait massacrer des milliers et des milliers de bourgeois, les voici devenus bourgeois à leur tour, et peu à peu les nations du monde, sous l'empire du mercantilisme, leur font des sourires; on ne serre pas la main à des brigands, a dit un jour M. Lloyd George; puis, quelques mois après, il a ajouté: mais on peut causer avec eux. M. Lloyd George a prouvé ensuite qu'on pouvait aussi composer avec eux, et voici que M. Mac Donald, le nouveau premier ministre britannique, déclare qu'il va les reconnaître officiellement, leur donner un état civil à la mairie des nations, ce qui lui permettra définitivement de leur serrer la main.

Mais le sang versé? Les crimes? Peuh! Les affaires sont les affaires et elles passent avant tout.

L'exemple britannique sera d'ailleurs suivi, par l'Italie, par la France. Oui, oui, par la France aussi, parce qu'elle ne peut pas faire autrement. Ses intérêts nationaux l'y pousseront.

Quand on relit les articles qu'on a écrits là-dessus au lendemain de la guerre et pendant que se déroulaient les différentes phases de la Révolution russe, on éprouve un peu de tristesse et de pitié. On se dit que tout en politique est affaire de relativité, que les principes eux-mêmes n'ont pas la pérennité d'un dogme et constituent seulement des formules plastiques, susceptibles de s'adapter aux circonstances, à l'évolution perpétuelle des hommes et des choses.

Examinons les gouvernements de l'Entente et aussi, bien entendu, le gouvernement de Moscou. Nous pensons qu'il n'en est pas un seul qui soit resté tout à fait à sa place.

Lénine, le pape rouge, est une figure intéressante, dont l'existence offre une unité remarquable; il est un de ces hommes que la postérité jugera avec une certaine complaisance et sans doute on ne lui attribuera pas une part de responsabilité trop accablante dans les massacres ordonnés, dans les scènes d'horreur que ses adeptes ont jouées à la face du monde terrifié. Il n'apparaît même pas qu'il ait été pour quelque chose dans l'assassinat sauvage du Tsar déchu et de sa famille. C'était un idéologue, il se nourrissait de théories, il a payé pour les autres, car sa mort est la conséquence d'un attentat déjà lointain, qui vint le frapper à l'époque où la République des Soviets était encore militante.

Sa vie, depuis lors, ne fut plus qu'une longue agonie; celui qui l'a blessé pour venger ses frères aurait voulu le faire mourir à petit feu qu'il n'aurait pas mieux réussi.

D'ailleurs, toutes les précautions sont prises pour assurer la survivance de son œuvre, du moins au point de vue alimentaire. Les lieutenants de Lénine avaient appris depuis longtemps à ne plus compter sur lui. Trotsky, Kansener, Zinoview, Kalinine et tant d'autres, entendent bien continuer l'œuvre entreprise. On ne parle plus de boucler ses malles et de fuir. On est nanti; on restera dans la place jusqu'à ce que d'autres s'en emparent. Mais ce ne sera pas de sitôt. Dans ce pays immense et qui se gouverne un peu lui-même dans ce pays où les êtres ont une mentalité si difficile à définir, si passive en tous les cas, les révolutions ne s'organisent pas facilement. Qui sait si Lénine lui-même fut parvenu à ses fins s'il n'avait pas profité de la guerre, si l'essentiel de la besogne n'avait pas été accompli par son prédécesseur, Kerensky? Car les bolcheviks n'ont pas renversé le tsarisme; quand ils sont arrivés à pied d'œuvre, la muraille était déjà démolie. Lénine, quoi qu'il en soit, aura été, vers la fin de son «règne», alors qu'il avait encore toute son autorité, toute sa santé, l'élément modérateur du bolchevisme; il a préparé l'évolution qui, depuis, a rendu plus habitable la République des Soviets. Il a doucement ressié son œuvre... pour la rendre viable.

J. R.

Le calme règne

Une information de l'«Agence télégraphique russe» déclare que malgré l'impression profonde produite sur tous les milieux de la population par la mort de Lénine, le calme règne à l'intérieur du pays. Des proclamations du congrès panrusse soviétique et autres organisations, célèbrent les mérites du défunt et déclarent que son œuvre est immortelle.

L'appel adressé à la flotte et à l'armée russe exhorte celles-ci à défendre les conquêtes de la révolution. L'armée et la flotte, dit l'appel, sont et resteront le plus ferme soutien du gouvernement soviétique.

☛ Les remboursements pour l'abonnement du journal vont être mis sous peu en circulation. Nous prions nos abonnés d'y faire bon accueil.

Ceux qui désirent éviter des frais de port peuvent s'acquitter encore jusqu'au 30 courant en utilisant notre compte de chèques postaux (No. IIc 84).

SUISSE

LE BONI DE LA VILLE DE ZURICH

Le Conseil communal de Zurich a consacré sa séance de mercredi à l'examen des comptes de 1922, qui, sur un total de recettes de 63 millions de francs se soldent par un actif de 6,500,000 fr. Etant donnés ces résultats favorables, le rapporteur de la commission a fait ressortir la nécessité de réduire le taux de l'impôt et des taxes municipales.

UN REMBOURSEMENT EN DOLLARS

On annonce que le Département fédéral des finances aurait avisé la Banque nationale que la Confédération serait disposée à lui rembourser en dollars une partie des rescriptions escomptées par ladite banque si celle-ci en exprime le désir.

Il est superflu de souligner l'importance financière de cette décision.

GRAND CONCOURS SUISSE DE SKI A ST-MORITZ

Le 18me grand concours suisse de ski aura lieu les 8, 9, 10 février 1924 à 11 matin.

Les chemins de fer rhétiques accordent aux participants actifs une réduction de 50% sur le prix des billets, c'est à dire: le billet simple course est aussi valable pour le retour.

Petites nouvelles

Un geste généreux. — Les étrangers, surtout anglais, en séjour au Grand Hôtel des Diablerets, ont fait remettre à la Municipalité d'Ormont-Dessus la belle somme de fr. 1300 produit d'une collecte faite entre eux, en faveur des victimes des avalanches de cette hiver.

La grippe. — On mande de Saignelégier à l'«Impartial»: «On est d'avis que presque un tiers de la population est atteint de la grippe, qui heureusement passe à l'état très bénin. Cette épidémie, qui dure depuis plusieurs jours, a l'air de ne vouloir épargner personne, mais aucun cas ne présente de gravité. Le malade est deux ou trois jours alité, puis c'est le tour du voisin.»

Macabre trouvaille. — En patrouille sur les bords du Rhône, aux environs de Chancy (canton de Genève), un douanier, M. Ernest Bauer, a trouvé dans le fleuve, en aval du pont de Chancy, un paquet qui contenait le cadavre d'un nouveau-né du sexe féminin.

D'après les constatations médicales, le petit corps aurait séjourné une quinzaine de jours dans l'eau et la mort paraît être due à la strangulation.

La note française sur la question des Zones

Le texte complet de cette note est parvenue, jeudi, au Palais fédéral; c'est la réponse aux propositions contenues dans la note suisse du 12 novembre dernier.

Cette réponse est telle que le laissaient prévoir les déclarations de M. Poincaré à la Chambre française, à l'occasion des interpellations du député socialiste Moutet, au mois de décembre dernier; nous sommes en présence d'une fin de non-recevoir pure et simple sur la question de principe elle-même.

M. Poincaré avait déclaré: «Le fait de porter les douanes à la frontière est un acte de pure souveraineté sur lequel nous n'avons pas à prendre l'assentiment de nos meilleurs amis». Il avait dit aussi que «le referendum ne pouvait pas porter sur le transfert de la douane à la frontière». Fidèle à ces principes, qui constituent une violation manifeste des stipulations du traité de Versailles, et la méconnaissance de notre droit public, le Président du Ministère français, après avoir abordé la question de négociations encore possibles, selon lui, présente un projet de compromis pour un arbitrage éventuel, mais en excluant de l'arbitrage l'article 435, ainsi que la loi française transférant le cordon douanier à la frontière, alors que tout le désaccord entre les deux pays tient précisément aux interprétations opposées qu'ils donnent au dit article. D'une part, on affirme que celui-ci a rendu caduques les dispositions des traités de 1815-16; d'autre part, par contre, on soutient, en invoquant le texte très claire de l'art. 435 lui-même, que les Hautes Puissances contractantes ont laissé le soin à la France et à la Suisse d'opérer une novation ou une révision de ces traités, soit «de régler entre elles, d'un **commun accord**, le régime de ces territoires, dans les conditions jugées opportunes par les deux pays».

L'arbitrage, suivant les propositions françaises, ne porterait que sur la question des compensations économiques à accorder à la Suisse, en dédommagement du transfert du cordon douanier et sur celle du plébiscite du 18 février que la France considère comme sans valeur.

Ces propositions sont inacceptables et le Conseil fédéral les repoussera avec énergie.

Ainsi que l'a déclaré M. Motta, la controverse entre les deux gouvernements est de savoir si le régime des zones subsiste, en principe, ou s'il est aboli; c'est sur cette controverse que les juges ont à donner leur sentence, car elle est seule de nature à être examinée et tranchée par des juges. Le Conseil fédéral ne consentira pas à ce que ceux-ci soient appelés à se prononcer sur une autre question.

Quant à la prétention de contester la valeur du plébiscite du 18 février 1923 elle est d'une outrecuidance telle que son seul allégué constitue une véritable offense à notre honneur national.

C'est la politique de la force brutale qui continue. Il nous reste encore l'appel à la Société des Nations.

A propos de la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques

Un de nos abonnés, adversaire de la révision de l'art. 41 de la loi sur les fabriques, nous envoie une étude sur la journée de huit heures en France, étude qui a paru dans l'«Impartial» de la Chaux-de-Fonds. Fidèles à notre ligne de conduite, nous le reproduisons intégralement, nous réservant de discuter les arguments des uns et des autres à l'occasion des conférences publiques qui vont être données prochainement.

Voici donc cet article, digne, certainement, de retenir l'attention:

La journée de huit heures et ses effets en France

Un jeune écrivain de valeur, M. Jacques Valdour, docteur en droit et en médecine, a fait récemment une enquête sociologique fort intéressante. Il s'est fait ouvrier pendant ses vacances pour connaître et faire connaître l'état d'esprit des travailleurs, leurs habitudes de vie (Ouvriers parisiens d'après guerre observations vécues. — Paris-Lille). Cet intelligent observateur des idées et des mœurs ouvrières fut occupé dans une grande usine parisienne comme nettoyeur de chaudières. Il eut l'occasion d'y faire de précieuses et encourageantes découvertes.

Qu'est-ce qui a le plus frappé notre manœuvre-amateur? Voici: «La dispersion du personnel à la sortie s'effectue promptement. Bien peu s'attardent chez les bistros du voisinage... Si, par hasard, deux camarades s'invitent, ils ne commandent plus, comme autrefois, un litre ou une chopine, mais chacun un verre de vin, par économie... Le soir de la paie, les cabarets voisins de l'usine offrent plus d'animation que de coutume. Un camarade d'équipe m'offre un verre de vin mais il n'accepte rien en retour: cela me suffit, dit-il. Le lundi matin, la rentrée s'effectue normalement; aucun ne manque à l'appel; aucun n'arrive avec cette tête de lendemain de noce qui décèle les défaillances dégradantes...» Et cette observation vraiment typique: «Je prends le repas de midi dans un petit restaurant du voisinage. Le patron ne met jamais d'eau sur la table; il voudrait imposer les habitudes d'avant-guerre. Mais son insistance n'obtient aucun succès. Invariablement les clients réclament de l'eau, et les bouteilles d'eau, qui étaient tenues cachées mais toutes prêtes, sont aussitôt apportées sans que le patron, en les servant, s'avise de protester ou de railler.»

La conclusion de M. Valdour est extrêmement optimiste: «Un grand désir de travail et de sécurité, dit-il, beaucoup de sérieux, de la patience et de la modération, une grande sobriété, l'attente enfin de solutions positives et véritablement libératrices, voilà ce que nous avons constaté: beaux et désirés symptômes d'une vraie renaissance, gages plutôt de la naissance de la foule ouvrière à l'organisation professionnelle et à la conquête de la place qui lui est due dans la Société...»

Ces conclusions concordent avec celles d'une enquête beaucoup plus générale du ministère français du travail. Il est certain que la consommation de l'alcool a beaucoup diminué dans les centres industriels. Des habitudes de sobriété ont été prises pendant la guerre et elles se sont heureusement conservées. Dans la plupart des corporations — constate M. Roube, de l'«Eclair» — on ne chôme plus le lundi, jour où trop souvent naguère on se reposait des beuveries de la veille. Chez les peintres en bâtiment, par exemple, l'«ouvrier godailleur a complètement disparu... les ouvriers sont devenus aussi plus économes, ils ont une mentalité de petits bourgeois, aspirant souvent à plus de confort et de bien-être». Les progrès sont moins sensibles chez les vieux ouvriers — qui a bu boira — mais chez les jeunes, ils sont indiscutables, la génération ouvrière nouvelle est plus sobre, plus digne, plus forte que l'ancienne.

Quelles sont les causes de cette amélioration? Ici le champ est ouvert aux sociologues éminents et aux économistes distingués. Le prix de l'alcool — et la vie chère en général n'y est pas étranger. Mais on remarque que dans les professions où les ouvriers reçoivent des clients de «politesses» — chez les camionneurs par exemple — où ils n'ont, par conséquent, rien à payer, on «boit» beaucoup moins. La suppression de l'absinthe y est aussi pour quelque chose. «L'interdiction de l'absinthe, remarque M. Valdour, demeure un grand bienfait. La prohibition de l'absinthe et les hauts prix de l'alcool ont désintoxiqué les travailleurs...» La loi de 8 h — oui, mon Dieu, la loi de 8 h., qui a donné des loisirs aux ouvriers, loisirs que redoutaient certains moralistes a contribué à la diminution de l'alcoolisme. Les jeunes ouvriers font du sport les vieux cultivent un bout de jardin en banlieue (on habite beaucoup plus la banlieue depuis 1919); les jardins ouvriers, œuvre de l'admirable abbé Lemire se sont extrêmement développés; la discipline est plus forte dans les ateliers, il n'y a plus de repos, les «coups de quatre heures», occasion quotidienne de boire. Le directeur d'un important établissement de l'industrie du meuble estime que la journée de 8 h. est un facteur important dans la diminution constatée des habitudes d'intempérance. En effet, lorsque le personnel travaillait intensivement pendant dix et 12 h., il trouvait un stimulant dans la boisson, alors qu'avec la réglementation actuelle, ce même personnel n'a plus besoin d'y faire appel, ses seules forces suffisant sans l'excitation passagère des verres de vin...» Et puis l'ouvrier vit davantage en famille.

Le congrès radical et l'art. 41

C'est avec une très vive satisfaction que les milieux partisans de la revision de l'art. 41 ont pris connaissance de la résolution adoptée dimanche le 20 janvier, par le congrès du parti radical. En effet, l'art. 41 nouveau, qui prévoit un régime plus souple de dérogations à la journée de 8 h., a été adopté à la belle majorité de 207 voix contre 45. Voici un résumé du rapport présenté à cette occasion par M. Scheurer, conseiller fédéral: «Je parle ici au nom du Conseil fédéral unanime. A notre avis, la réglementation de la durée du travail présente deux dangers. C'est tout d'abord qu'on arrive à considérer le travail comme une charge; puis qu'on se laisse emprisonner par un schéma. Ce n'est pas la loi qui dicte les conditions économiques; le contraire est vrai. Ainsi, ce qu'on croyait être juste en 1919 ne l'est plus aujourd'hui parce que nous avons fait nos expériences. Ne croyons pas que ce qui arrive à nos voisins ne puisse jamais se produire chez nous N'attendons pas, pour agir, de tomber en faillites. (Bravos). Gouverner, c'est prévoir. Sans doute, le projet ne peut-il pas à lui seul venir à bout de la crise, mais chacun doit travailler autant que l'exige la situation du moment. (Bravos). J'admire l'optimisme de ceux qui, après dix ans de troubles économiques, nient tout danger pour notre pays. Le Conseil fédéral, lui, n'entend pas laisser le mal gagner du terrain et il vous invite à songer au danger et à le prévenir. (Applaudissements).

Canton du Valais

HORAIRES C. F. F.

Le projet d'horaire des C. F. F. pour 1924-1925 est mis ces jours-ci à l'enquête publique dans le «Bulletin officiel».

Les personnes qui auraient des propositions et des vœux à présenter à ce sujet sont priées de les adresser jusqu'au 1er février au plus tard à la Chambre Valaisanne de Commerce à Sion qui les transmettra aux instances compétentes.

Chambre Valaisanne de Commerce.

DES FACILITÉS DOUANIÈRES

D'entente entre l'administration des douanes suisses et l'administration des chemins de fer fédéraux, représentés par la direction du Ier arrondissement, à Lausanne, des mesures spéciales pour faciliter les voyageurs suisses quittant le pays par le Simplon et rentrant au Tessin par la ligne internationale de Centovalli, viennent d'être fixées pour entrer en vigueur incessamment.

Grâce à ces mesures, les voyageurs munis de marchandises suisses ne rencontreront plus de difficultés à leur rentrée en Suisse.

FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE REINES A CORNES ET LAITIÈRES

On nous écrit de Martigny:

Le Comité général de la Fédération valaisanne des producteurs de reines à cornes et laitières, après avoir pris connaissance du rapport moral du secrétaire général, a approuvé, par 17 voix contre 4, la ligne de conduite adoptée jusqu'à ce jour.

Sur la proposition du délégué du district de Conthey, le Comité général a décidé que les reines seront classées par catégories; que les reines de la même catégorie ne devront pas présenter plus de deux centimètres de différence au thorax; que les propriétaires pourront entrer dans le parc lorsque leurs reines seront appelées; que des places de premières et de secondes seront établies pour les spectateurs; que les filmeurs ne seront autorisés à travailler sur le terrain que sur autorisation spéciale délivrée par le secrétariat de la Fédération.

A. T.

DANS L'ARMÉE

Le Conseil fédéral a promu au grade de lieutenant les sous-officiers:

Adolphe Jenhard, à St-Gingolph, batterie 7 (artillerie de campagne).

Charles Boissonnas, à Sierre, batt. 13 de campagne.

Joseph Maxit, de Monthey, batt. de mont. 1.

— Sont maintenus au-delà de la limite d'âge dans l'élite, le capitaine Charles Girardet, à Loèche, Cdt. Cp. art. fort. 13. Dans la landwehr, le capitaine Paul Corboz, à Sion, chef du génie à l'Etat-major du Cdt. de St-Maurice; le Ier lieutenant Alphonse Perraudin, Cp. mitr. fort. 12 A.

NOTRE BUDGET

Le projet de budget gouvernemental pour 1924 prévoit 9.869.723 fr. aux dépenses et fr. 8.461.034. Si l'on déduit de cet excédent de dépenses l'amortissement de la dette publique par 630.000 fr., le déficit budgétaire est de fr. 778.689.

A CHAMOSON

Mission et cimetière

On nous écrit:

La paroisse de Chamoson est en train d'avoir une mission. Les paroissiens sont dans le cas de devenir des élus eux-mêmes, et, peut-être, comme leur Curé, de ne pas rien qu'à penser à se convertir, en priant pour eux-mêmes, mais encore à prier pour leurs morts et à mieux entretenir, qu'il n'est, l'ancien cimetière que l'église abrite et qui est dans un état déplorable. Ceux qui enseignent de prier pour les morts ne le font pas eux-mêmes; car, s'ils le faisaient, ils auraient des pensées sur les trépassés et le lieu où leurs corps reposent.

Cela est pour la mission, ce qui suit est autre chose.

La bête et la belle

Des jeunes gens avaient amené, de la forêt bourgeoisiale, une plante pour la construction de la croix de mission. Arrivés près de l'église, avec leur chargement, ils laissèrent la bête de somme qui le menait, sur la voie publique, pendant qu'ils allaient boire un coup à la pinte voisine. Dans le court temps qu'ils restèrent attablés, l'animal fit quelques pas, avec charriot, sur les places d'une maison sise derrière la cure et fit, s'y accrochant, écrouler un tas de bois des occupants de cette habitation. Un de ceux-ci, une fille en furie, qui a coiffé Ste-Catherine, sortit et se mit à frapper l'animal qui n'en pouvait mais, à grands coups de trique. Entendant les cris de la mégère, le conducteur de la bête survint et reçut sur la tête un coup destiné au quadrupède. Il se mit en colère, à son tour, et battit la fille. On en rit. Ce sont des fruits de mission, disent les méchantes langues.

Jacques Lunette.

LES CONSÉQUENCES DE LA BAISSE DU CHANGE FRANÇAIS

On écrit à la «Tribune de Lausanne»:

A la suite de la baisse du change français un grand nombre de personnes, celles en particulier qui habitent à proximité de la frontière vont acheter en France tout ce dont elles ont besoin: (articles de voyage, vêtements, etc.), au grand dommage de notre commerce indigène. C'est ainsi que les trains venant d'Alsace en Suisse ne ramènent presque exclusivement que des voyageurs chargés de marchandises diverses de provenance française. Et l'on cherche, dans la plupart des cas, en employant toutes les ruses imaginables, à éluder les droits d'entrée et à «tourner» les prescriptions relatives aux restrictions d'importation. Cela oblige naturellement les autorités douanières à redoubler de sévérité dans les mesures de contrôle, au grand dam des voyageurs qui ne cherchent pas à faire de la contrebande, mais qui sont soumis aux mêmes prescriptions.

Dans certaines localités-frontière, les négociants se plaignent amèrement de ce que, pendant les jours de fête, ils ont fait de très mauvaises affaires, contrairement à ce qui se passe à l'ordinaire, précisément à cause de ces voyages au pays à change déprécié.

Bien que ces voyages n'aient pas l'importance de ceux qui s'effectuaient autrefois à la frontière du nord et de l'est, il faut cependant surveiller la chose de près et les autorités douanières feront bien de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour empêcher ce trafic illicite.

Chronique sédunoise

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS

L'honorable public de Sion et plus spécialement les membres de la S. S. d. C. sont informés que M. Mercanton, professeur à l'Université de Lausanne, donnera mercredi, 30 courant, à 20 h. ½ du soir, dans la salle du Grand Conseil, une conférence sur son voyage d'exploration à l'île polaire de Jan Mayen et son ascension du volcan éteint de l'île.

L'exposé sera illustré de nombreuses projections lumineuses. Le sujet traité a déjà fait l'objet de conférences dans plusieurs villes de la Suisse romande, où elles ont eu un plein succès. Nous espérons qu'il sera de même chez nous et que la population sédunoise viendra nombreuse applaudir l'éminent conférencier. Des explications plus précises au sujet de cette conférence, paraîtront dans le No de lundi prochain.

Le Comité de la S. S. d. C.

GYMNASTIQUE POUR DAMES

Hier, a eu lieu à la halle de gymnastique, la première réunion des membres de cette section, que nous devrions plutôt dénommer: «Cercle de culture physique pour dames». Une trentaine de représentantes du beau sexe étaient présentes. Sous la compétente direction du moniteur Albert Fauth, le premier exercice a débuté par une revue rapide des premières notions de gymnastique et des études de préliminaires, le tout agrémenté de quelques jeux. L'entrain et l'enthousiasme qui ont régné au cours de cette soirée démontrent que les membres-fondateurs ont toutes les qualités qu'il faut pour rendre viable leur nouvelle organisation. Les promoteurs en furent quelques membres de la Société de gymnastique d'hommes. En témoignant à ceux-ci leur reconnaissance pour leur initiative, les dames, toutefois, exprimèrent le désir légitime de constituer une association indépendantte dont elles auraient la direction. Dans ce but, elles ont nommé un Comité composé de Mme Irma Ebner-Nicolas, présidente; Mlle Mathilde Antonioli, secrétaire et Mlle Marthe Pfefferlé, caissière. La cotisation annuelle a été fixée à 3 frs. Ensuite des nombreuses demandes d'adhésion, le contingent des membres, fixé à 40, est atteint. Il est donc probable qu'il ne pourra plus être accepté de nouvelles recrues, au moins pour le moment.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche, 27 janvier: Zirmmermann.

DANS LES SOCIÉTÉS

Société Industrielle et des Arts et Métiers

Les membres de la Société Industrielle et des Arts et Métiers de la Ville de Sion sont priés d'assister à l'assemblée générale fixée au Dimanche 27 janvier 1924, au Café Industriel, grande salle, à 2 h. 30 après-midi, avec l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des comptes.
2. Rapport annuel et gestion.
3. Budget.
4. Réception des nouveaux membres.
5. Remplacement du Secrétaire démis-

sionnaire.
6. Modification de la cotisation annuelle, selon art. 18 des statuts.
7. Divers.

Le Comité.

Société de Secours mutuels de la Ville de Sion. — L'assemblée générale est fixée au dimanche 27 janvier courant, au Café Industriel, grande salle, à 2 h. après-midi, avec l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du protocole de la dernière assemblée.
2. Rapport du Comité pour 1923.
3. Comptes de 1923 et rapport des censeurs
4. Nominations statutaires: Comité et censeurs.
5. Divers.

Le Comité.

Orchestre. — Répétition ce soir à 8. h. 30 au local ordinaire.

SERVICE RELIGIEUX
le 27 Janvier

A la cathédrale. — 5 h. ½, 6 h., 6 h.½ et 7 h. ½, messes basses. 7 h. messe de communion générale pour les Mères chrétiennes. 8 h. ½, messe paroissiale, instruction française. 10 h. Grand'Messe, sermon français. 11 h. ½, messe paroissiale, instruction française.

Le soir: 4 h., vêpres capitulaires. 6 h., Dévotion de la Bonne Mort, bénédiction.

A St-Théodule: 9 h., office pour les écoles des filles.

Au collège. — 7 h., messe basse. 8 h. ½, messe chantée, sermon français. 10 h. office pour les écoles des garçons.

Asile St.-François
pour les vieillards, à Sion

Ceux qui font la charité aiment être sûrs qu'elle est bien placée, et ceux qui la reçoivent souhaitent faire connaître la générosité de leurs bienfaiteurs.

Pour répondre au légitime désir des uns et des autres, nous avons crû devoir publier cette notice concernant la création et le développement de la dernière en date de création et le développement de notre ville: «l'Asile St-François».

Le projet de fonder un hospice de vieillards remonte à bien des années déjà, puisque Mlle Calpini et M. Ernest de Stockalper avaient légué, à cette fin, respectivement 25,000 et 60,000 francs. Les intérêts de la première de ces sommes sont affectés chaque année à des œuvres charitables, par l'entremise de M. le révérend Curé de la paroisse, tandis que les intérêts des 60,000 frs. sont capitalisés.

Pour acheter ou bâtir un asile qui fut digne du chef-lieu, 150,000 frs. sont à tout le moins nécessaires.

En attendant, nombre de pauvres vieillards souffrent de l'abandon, de la faim et du froid.

A plusieurs reprises, des âmes compatissantes avaient exprimé le désir de venir en aide à ces infortunés. Mais pour être vraiment efficaces, les secours devaient se réunir et s'organiser.

La fraternité du Tiers-Ordre, qui groupe près de 300 personnes de la ville, prit l'initiative de créer un modeste refuge pour les vieillards les plus délaissés. Rien n'entrait mieux dans l'esprit et la tradition de l'Ordre franciscain, puisque Luchesio, le premier tertiaire (en l'an 1221) avait commencé par une œuvre de même genre son charitable apostolat.

Le généreux projet des tertiaires de Sion reçut aussitôt l'appui du président de la commission de bienfaisance: M. Paul de Rivaz, conseiller municipal. Celui-ci convoqua en assemblée, à l'hôtel de ville, les personnes qui s'occupent plus spécialement des œuvres charitables de la commune et, le 24 octobre 1923, l'auteur de ces lignes dut lire un rapport sur le projet en question.

Le projet qui suivit montra clairement:

1) qu'il ne fallait pas songer à bâtir un asile pour le moment, attendu que les sommes indiquées plus haut, ne seraient pas utilisées avant que leur chiffre n'eut presque doublé.

2. que l'initiative des Tertiaires méritait l'encouragement et le soutien tant de la Municipalité et de la Bourgeoisie que des personnes privées et que cette œuvre devait être réalisée par le Tiers-Ordre, dans le cadre de la paroisse.

Un comité d'initiative comprenant M. le Chanoine Walther, rév. curé de la ville, Mlle E. Pellet, M. X. Zimmermann, M. Raph. Dallèves et le soussigné fut constitué.

Forts de l'approbation des autorités ecclésiastiques et civiles, les Tertiaires se mirent résolument à l'œuvre pour trouver un logement.

Entre temps, soit le 19 novembre, fête de Ste-Elisabeth, patronne du Tiers-Ordre, le très Rév. Père Othmar, provincial des Capucins suisses, avait aussi envoyé son approbation et sa bénédiction toute paternelle.

Dans l'espace de deux semaines, à partir de cette date, l'asile était meublé et aménagé par la charité toujours si généreuse de la population sédunoise.

Deux vieillards, le 1er décembre, puis un troisième, puis un quatrième et 4 autres encore y trouvèrent dans le même mois un abri, des vêtements, une bonne nourriture et des soins vraiment maternels.

Nous parlerons, dans un prochain article, de l'organisation de l'œuvre et de ses ressources.

P. Paul-Marie
O. Cap.

Notes d'histoire

La Ville de Sion et le Chapitre de la cathédrale de la dite ville eurent à lutter fort longtemps au sujet du fonds de la cure de la cité.

Après que le Nonce apostolique à Lucerne, légat du Pape auprès des Suisses et Grisons eut porté son décret, dans l'affaire, le Chapitre ne voulut point s'y soumettre en tout.

Le 15 avril 1643, c'était un samedi, mandés par l'évêque, les représentants du Vénérable Chapitre et de la ville, montèrent au château de la Majorie.

Du côté de la ville, il y avait le capitaine Etienne Kalbermatter, personnage hors de pair de l'époque, en sa qualité de Consul de la ville de Sion, qualité qui correspond actuellement à la charge que remplit avec distinction M. le Président J. Kuntschen; puis, l'ancien consul Nicolas De Torrenté, particulier remarquable aussi, et le discret homme Jean Nanschen, bourgeois et sauthier de la ville de Sion. Le Consul de la ville avait été convoqué par M. Andereggen, de la part de l'évêque, à l'effet d'ouïr formuler les déclarations du corps capitulaire, sur le décret du Nonce, par rapport à la cure sédunoise.

Du côté du Chapitre, se présenta le Révérend Georges Niggeli, doyen de Valère et procureur général du Vénérable Chapitre, accompagné par MM. les révérends chanoines Dr Jean De Sepibus, Jean Gertschen, Pierre Ducommun et Adam Vonschallen.

Le doyen de Valère, au nom du corps qu'il représentait avec les dits quatre autres collègues au chapitre, formula les six propositions qui suivent:

1. Que l'on voulait bien relâcher, au Curé existant, les biens «utiles» mentionnés au décret, sauf une pièce de jardin sis vers la cure, objet de contestation, sans qu'il fut de grande valeur, disait-on.

2. Qu'on voulait bien lui assigner 4 muids de blé sur la dîme de Ridde, mais en seigle.

3. Qu'on voulait bien, pour cette fois, restaurer la cure, les murs menaçant de s'écrouler, et que l'on avait, à cet effet, fait des préparatifs de certains matériaux, mais que la maintenance de la cure fut, pour l'avenir mise à la charge du desservant, son occupant.

4. Qu'on voulait bien admettre les «aniversaires» au curé, s'il était présent, sinon point.

5. Que le Chapitre protestait sur l'emploi des expressions d'incurie et de malice mises dans le décret qu'il concevait adressées à lui ou à ses membres et qu'à cause de ces mots le décret fut rapporté et qu'on en rédigeât un autre.

6. Que le corps capitulaire était disposé à présenter quatre candidats à l'élection du curé, non aux Sédunois, mais à l'Ordinaire épiscopal, suivant le droit canonique.

Le Conseil de la ville prit ces réponses pour des objurgations, au moins une partie et le procès continua. *J. Reymondeulaz*

(Arch. de la ville, tir. 56, No 57).

Chronique fantaisiste

Frivolités. — La mode de demain Vergers fleuris et cabas — Le chien de Madame — Un métier fini — Les progrès de la chirurgie

Laissons les rivières capricieuses et dévergondées sortir et rentrer dans leurs lits comme feraient des filles mal gardées, laissons les hommes de science multiplier les calculs compliqués en vue de nous démontrer que si la pluie cessait, la terre deviendrait moins humide; laissons les politiciens prononcer des discours électoraux qui ne nous feront pas un budget meilleur... Oublions, pour une heure ces sujets graves et donnons nos pensées aux frivolités.

Le baromètre a beau faire des siennes; il a beau parfois geler blanc et sec, l'hiver n'en avance pas moins. Dans deux mois, les feuilles des lilas montreront leur nez frileux aux fenêtres des bourgeons et, officiellement du moins, le printemps commencera, Mesdames.... Mesdames, c'est l'heure de penser aux modes de demain.

On assure qu'elles seront exquises et je m'en doute quand je lis dans les feuilles mondaines des informations comme celle-ci: «Jamais les chapeaux n'auront été plus grands et plus volumineux. Sur d'immenses formes Louis XVI, de crin ou de paille, on entassera des branches de cerisier, de prunier, d'abricotier qui donneront à la coiffure l'aspect d'un véritable buisson.»

Voilà qui fera la joie des amateurs d'horticulture. Et dire — je reviens toujours à cette idée quand je passe en revue les choses de la mode — dire que nos élégantes plaisantent avec esprit l'accoutrement des sauvages. C'est l'éternelle histoire de la paille et de la poutre.

Donc, on portera des vergers sur la tête. Et puis, il paraît que nous reverrons les châles que nous trouvions si ridicules sur le dos de nos grands'mères. Enfin, les réticules continueront à se faire en cuir à fermoirs métalliques, mais... beaucoup plus grands.

Cette perspective me laisse rêveur. Comme ces dames portent déjà des sacs assez spacieux pour y loger un drap de lit, je pense que la mode va les contraindre à porter désormais une valise. Je vous laisse penser ce que le pittoresque y gagnera.

N'empêche que la mode est comme la Providence; elle sait ce qu'elle fait et elle le fait bien. Pensez-vous que c'est uniquement pour le plaisir des corroyeurs et des mégissiers qu'on impose à nos élégantes le port sac de voyage? Quelle erreur serait la vôtre! Ledit sac joindra, vous allez voir! l'utile à l'agréable et ce sera non point une fantaisie, mais l'accesoire indispensable de la toilette.

En effet il sera de bon ton, cette année, de posséder un «chibuabuà». C'est, d'après l'excellent Larousse, «un petit chien mexicain, semblable à un loup en miniature, mais au poil plus court, qui exhale une odeur de fauve très caractérisée» — ce qui réserve bien du plaisir à ces dames et à leurs amis. Car la mode le veut ainsi, le «chihuahuà» — Dieu vous bénisse! — sera aussi obligatoire à une toilette bien comprise que le chapeau aux prunes et les élégantes ne devront point s'en séparer, même en visite. Et c'est ici qu'intervient providentiellement la précieuse valise dans laquelle notre roquet pourra trouver place pour la quotidienne promenade, entre la boîte à poudre et le bâton à carmin.

Croyez-moi! l'existence a encore du bon, quoi qu'on dise et je ne vois guère, pour avoir raison de s'en plaindre, que les pauvres cambrioleurs dont le métier devient de plus en plus difficile. La police leur menait déjà la vie dure, le public les lynchait ou les rossait à l'occasion et voilà que la science s'en mêle. Déjà on ne pouvait plus dévaliser une maison sans qu'on relevât l'empreinte de vos doigts et qu'on vous prouvât ainsi, le moment venu, qu'il était inutile d'invoquer l'erreur judiciaire. Voici qu'on fait mieux ou pis encore, puisqu'un inventeur — ces gens sont incorrigibles! — vient d'imaginer un appareil destiné à photographier automatiquement les visiteurs inattendus.

Prévoyez-vous les conséquences d'une telle découverte? Notre voleur passe-t-il par la fenêtre, par la porte, contact, courant et clic! voici l'image, ressemblance garantie. Le métier de policier va devenir le plus facile de tous.

Sans compter que l'appareil en question pourra, utilement, servir aux maris jaloux désireux de savoir auprès de qui leurs infidèles épouses se consolent en leur absence.

La science nous réserve ainsi de perpétuelles surprises. Le même journal qui signale la découverte en question nous en annonce une autre plus extraordinaire encore. Il s'agit des résultats merveilleux obtenus par la greffe animale sur l'homme.

Il y avait déjà M. Voronoff et ses chimpanzés; voici aujourd'hui qu'un médecin qui n'est que de Bordeaux, ce qui est modeste de sa part, car il pourrait aussi bien être de Marseille, aurait fixé avec succès un œil de lapin dans le globe oculaire d'un malade récemment opéré.

Comme on a tort de parler de l'invraisemblance des choses. Je sais des gens qui protestaient jadis quand on insinuait devant eux qu'un personnage désigné avait une tête de singe, des oreilles d'âne ou des yeux de veau. Le progrès aidant, nos protestataires n'auront plus rien à dire, car saura-t-on jamais si tel organe de celui-ci ou de celui-là qui, par sa forme et son aspect, rappelle tel ou tel quadrupède ou bipède, n'a pas été greffé par un chirurgien de génie, après un emprunt fait à l'animal en question.

G. R.

ÉTRANGER

LA RECONNAISSANCE DES SOVIETS

M. Mac Donald est déjà éentré en contact avec les Soviets. Suivant des renseignements de source informée, bien que la reconnaissance des Soviets ne soit qu'en principe décidée, il ne paraît pas douteux que le nouveau gouvernement anglais reconnaîtra bientôt le gouvernement de Moscou, sous une forme propre à ménager les susceptibilités de la couronne.

LA DÉPOUILLE DE LÉNINE A MOSCOU

Jeudi matin sont arrivées à Gorki les délégations chargées du transport de la dépouille mortelle de Lénine. Un grand nombre de délégations ouvrières étaient déjà réunies à Gorki depuis mardi. A 10 h. du matin, le corps de Lénine qui avait été placé dans un cercueil recouvert d'un drap rouge, a été porté à sa demeure par quelques chefs communistes. Lorsque la dépouille mortelle est arrivée à Moscou, des centaines de milliers de personnes ont suivi le convoi. A 15 h. le cercueil a été déposé à la Maison des syndicats, où la population sera autorisée à défiler pendant trois jours.

L'ACCORD ITALO-YOUGOSLAVE SERAIT CONCLU POUR 5 ANS

Les «Narodni Listy» publien la nouvelle que le traité d'alliance italo-yougoslave sera conclu pour une durée de cinq années, qui sera prolongée automatiquement d'une année si l'accord n'est pas dénoncé.

UN AVION TOMBE

En Belgique, un avion parti de l'aérodrome d'Asch, dans la province de Limbourg, ayant voulu atterrir par suite d'une panne de moteur, est tombé dans une prairie inondée. Le lieutenant et le caporal qui se trouvaient à bord ont été tués.

LA POLITIQUE EXTERIEURE DU NOUVEAU MINISTERE JAPONAIS

Le baron Matsui, ministre des affaires étrangères dans le cabinet actuel, a fait, devant le Parlement, sur la politique extérieure du nouveau ministère japonais, une déclaration dans laquelle il a dit notamment:

Le gouvernement japonais est résolu à respecter l'esprit aussi bien que la lettre du traité de limitation des armements navals et l'applique dans tous les cas pour lesquels les dispositions du traité prévoient une mise en valeur immédiate. Le traité des quatre Puissances sur le Pacifique est une garantie supplémentaire de la paix générale ainsi qu'un instrument de concorde et de coopération entre les puissances ayant des intérêts dans la région du Pacifique.

En ce qui concerne la Russie, malgré de nombreuses et fréquentes négociations, aucun accord définitif n'a été conclu.

LA DISSOLUTION DE LA CHAMBRE ILALIENNE ET LES ÉLECTIONS

Le «Messagero» annonce que le gouvernement italien a décrété la dissolution de la Chambre et fixé la date des nouvelles élections au 9 avril.

Dans son rapport au roi, M. Mussolini justifie ces mesures par la révolution fasciste qui a trouvé l'approbation de la grande majorité du peuple et par l'œuvre accomplie pour la reconstruction et l'augmentation du prestige de l'Italie par la récente signature du traité avec la Serbie.

LA BÉATIFICATION DE PIE X

Le tribunal diocésain, institué à Rome par le cardinal vicaire pour l'instruction de la cause de la béatification de Pie X et qui, jusqu'aux fêtes de Noël, avait siégé deux ou trois fois par semaine, a entrepris l'audition de témoins.

Mmes Maria et Anna Sarto, sœurs de Pie X, résidant à Rome, ont été les premières personnes entendue. Le tribunal tint en leur domicile, plus de douze séances. Les deux sœurs furent interrogées séparément et sous la foi du serment.

Des cardinaux seront aussi interrogés à leur domicile.

Le tribunal recueille actuellement d'autres témoignages. Les procès diocésains de Venise et de Trévise sont également commencés.

Rhumatisme
de toute nature sont guéris rapidement et avec succès au moyen de la friction éprouvée **Rheumatol.** Frs. 2,50 dans toutes les pharmacies.

**Deux ou trois œufs, viande rôtie....
Je n'en veux plus, car c'est trop cher,
J'en ai le tout et la partie
Dans une tasse de Cacao Tobler.**
(Le cacao Tobler — en paquets plombés — bien préparé, constitue avec le pain le repas le meilleur et le moins coûteux) 1/5 de livre seulement 25 Cts.)

La famille de M. JEAN THELER, à Sion, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

CHANGE A VUE
(Cours moyen)
25 Janvier

	demande	*offre*
Paris	25,80	26,40
Berlin	—.—	—.—
Milan	24,80	25,40
Londres	24,40	24,60
New-York	5,75	5,85
Vienne (le million)	80,50	82,50
Bruxelles	23,40	24.—

Feuilleton du «*Journal et Feuille d'Avis du Valais*» No 35

A Cœurs vaillants...

par
Henry de Brisay

Quand Mahaut rouvrit les yeux et qu'elle regarda autour d'elle, de bonne foi, elle crut qu'elle rêvait encore.

Tout ce qui l'entourait lui était inconnu.

Qu'était-ce ce lit à crépines où elle était couchée?

Qu'était-ce que cette chambre ronde ou des tapisseries couvraient les murs? Et ces vieux meubles que jamais ses regards n'avaient rencontrés?

Sa tête était lourde et douloureuse.

Elle pressa son front de ses mains et tâcha de mettre un peu d'ordre dans ses idées.

Les souvenirs s'arrêtaient au départ de Chagny.

Elle était montée à cheval. On l'avait attachée comme de coutume. On avait galopé le long d'une route toute blanche, crevée d'ornières entre des labours bruns.

Elle se rappelait très bien qu'un lièvre avait traversé la route. Son cheval avait fait un écart et les courroies qui la maintenaient lui avaient causé une douleur aiguë...

Et puis la route, de basses collines au fond du paysage, un ciel gris, une invincible somnolence et puis plus rien.

L'enfant repoussa vivement ses couvertures et mit les pieds sur un mauvais tapis, dont la trame usée ne laissait plus que deviner le décor à ramages.

Elle chercha ses vêtements.

Ils avaient disparu.

Sur un coffre, il y avait des hardes d'homme; des chauses de serge verte, une trousse de ratine noire, un pourpoint de velours noir également, un surcot de futaine.

Des souliers de cuir fauve complétaient le costume.

Mahaut alors comprit tout.

On lui avait fait boire quelque breuvage soporifique, dans le vin de Chagny, sans doute; on l'avait, pendant son sommeil habillée en homme et on l'avait conduite dans cette chambre qui devait lui servir de prison.

Le plan de Lestrade était facile à deviner.

Il avait ramené en Bourgogne la jeune fille dans une retraite sûre et il l'avait transformée en une sorte de page pour mieux égarer les recherches.

Le bandit craignait donc d'être poursuivi.

Cette seule pensée prouva à la jeune fille qu'elle n'était pas abandonnée. Tous ceux qui pouvaient s'intéresser à elle n'étaient donc pas supprimés puisqu'on prenait tant de précautions pour dissimuler le lieu où le condottiere la retenait captive!...

Mahaut s'habilla vite.

Sur une table, il y avait un grand bassin d'étain avec. à côté, une cruche remplie d'eau d'eau fraîche.

Quand elle se fut longuement baigné de face, elle se sentit mieux et examina froidement la situation.

Du moment que Lestrade ne l'avait pas livrée immédiatement au duc, rien n'était perdu. C'était toujours du temps gagné.

La première chose qu'il importait de savoir, c'était de connaître exactement l'endroit où elle était captive.

Elle alla à la porte en chêne massif et armée de ferrures, et tenta inutilement de l'ouvrir. Elle examina ensuite la fenêtre.

C'était une mince et longue verrière coupée au milieu d'un solide barreau de fer. Elle était percée beaucoup trop haut pour que la petite comtesse put regarder au dehors.

Mahaut poussa le long du mur un coffre, plaça dessus, avec une force qu'on n'aurait pas soupçonnée dans ce corps frêle, la table où elle avait fait ses ablutions et grimpa hardiment sur cet échafaudage. Hélàs! ses mains seules atteignaient au rebord de pierre.

La fille du Chablis était courageuse. Elle ne se rebuta pas.

Déchirant une bande de ses draps, elle s'en fit, en la nouant, une sorte d'écharpe qu'elle passa entre les barreaux d'une lourde escabelle qui était le seul siège qu'il y eut dans la chambre.

Et elle recommença son ascension ainsi chargée. Dix fois elle faillit se rompre le cou, dix fois ses forces la trahirent, mais son indomptable volonté triompha et elle put enfin regarder au dehors, à travers la vitre sale et de teinte verdâtre.

Elle ne connaissait pas le paysage.

Devant elle, assez loin, on distinguait une vallée arrosée d'une petite rivière. Des peupliers bordaient ses rives. A l'horizon, des montagnes peu élevées. Tout à l'entour, des champs déserts.

Mahaut redescendit et remit tous les meubles en place.

Elle n'était pas beaucoup plus avancée que tout à l'heure.

Mais pourtant, elle savait maintenant que, si un secours venait de l'extérieur, elle pourrait se hisser jusqu'à sa fenêtre.

La jeune fille avait à peine fini sa besogne qu'elle entendit une clef grincer dans la serrure.

Elle alla s'asseoir sur son lit et attendit.

La porte s'ouvrit.

Une jeune femme portant le costume des petites bourgeoises ou des artisanes, entra. Elle portait un panier à la main.

Mahaut regarda attentivement la nouvelle venue.

De grands yeux sombres cerclés de cernes bleuâtres éclairaient un visage aux traits réguliers, mais déjà flétris. Le teint était d'un blanc d'ivoire.

Sans dire un mot, la femme ferma la porte, tira de son panier des assiettes d'étain, un morceau de pâté, un flacon de vin, du pain, des pommes, un gobelet et un couteau de bois.

Quand tout fut posé sur la table, elle salua Mahaut et s'apprêta à sortir.

Qui êtes-vous? demanda impérieusement la petite comtesse.

La femme tourna vers elle son visage ravagé par une souffrance inconnue, secoua la tête et mit la main à la serrure pour ouvrir la porte.

Bien dans les yeux, elle la regardait.

— Vous n'avez pas l'air méchant, pourtant, dit-elle.

La femme eut comme un sanglot, repoussa l'enfant avec une sorte de farouche violence et, profitant de la surprise de Mahaut, eut vite fait de sortir et de refermer la porte à double tour.

Il serait certainement plus poétique ici de vous dire que Mlle de Chablis ne jeta même pas un regard sur les mets qu'on venait de lui apporter et que, indifférente à tout, elle se jeta sur son lit en attendant les événements.

Mais Mahaut avait quinze ans, et Mahaut avait grand faim; c'est pourquoi elle fit honneur au modeste repas qu'on venait de lui servir. Elle mangea de bel appétit le pâté croqua une pomme, but presque un gobelet de vin, — qu'elle ne redoutait plus, car maintenant qu'elle était en prison, on n'avait nul motif pour l'endormir, — et se sentit plus forte et plus vaillante quand elle eut terminé son frugal festin.

Et puis, Mahaut était d'une époque où les femmes ne connaissaient ni les vapeurs ni les langueurs que nos auteurs de 1830 devaient mettre à la mode.

D'ailleurs, la rude vie qu'elle avait menée avec son père adoptif l'avait préparée à toutes les épreuves et lui avait appris, entre autres choses que, dans les passes difficiles, il faut que le corps soit toujours prêt à obéir à la volonté.

Et dans les circonstances que la pauvre enfant traversait, ce n'était vraiment pas le moment de se laisser mourir de faim.

Mahaut, qui attendait la visite de Lestrade,

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.

Pépinières BOCCARD Frères

POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

Les Boucheries A. Favet

77, rue de Carouge, **Genève,** offrent de superbes jambons salés maigres, de 5 à 6 kgs., au prix de 2,15 la livre, contre remboursement. Les jambons sont détaillés et francs de goût.

Veau: devant 2,20 le kg. derrière, 3.— le kg.
Bœuf, bouilli, 1.25 la livre, rôti, 2 frs. la livre, graisse de rognon, 0,75 la livre. Poitrine de mouton, 1,50 la livre.
Se recommande: **A. Favet.**

Madame DUPASQUIER-BRON
Sage-femme diplômée
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés — Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

REGLES MENSUELLES
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm. 3, rue du Stand, Genève.

Représentant: J.B. Sauthier fils Sion

Hâtez-vous et achetez des
LOTS
à fr. 1.— ou séries à frs. 10.— dont **1** à **2** gagnants sont garantis de la **loterie de l'hôpital d'Aarberg.** Vous avez la grande chance de participer au
3me TIRAGE: 29 FÉVRIER
et de gagner des gros lots de frs. **50,000, 20,000, 5,000** etc. qui ne sont pas encore sortis.
Envoi contre remb. par l'**Agence Centrale à Berne,** Passage de Werdt, 154.

Maladies urinaires
VESSIE REINS
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, obésité, goître, timidité, maigreur, etc., demandez, en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres

Sabots peau cirée, non fourrés, Nos 40-48 **6,90**
Souliers militaires, peau de veau souple. Forme d'ordonnance, bon ferrage, Ia qualité No. 40/46 **23.50**
Souliers militaires pour garçons, double semelle, bon ferrage, Nos. 36/39 **15,90**
Souliers militaires double semelle, bon ferrage, No 40/46 Fr. **18,50**
Souliers militaires tiges hautes, langues à soufflet, ferrage de Ire qualité Bally Fr. **21,50**
Bottines pour hommes, pour le dimanche, box noir double semelle Fr. **21.50**
Bottines pour Dames, pour le dimanche, box noir, façon Derby, talon bottier, forte semelle Nos 36/42 **18,50**
Bottines peau cirée pour garçons et fillettes, Nos. 27/29 **9,50**
Nos 30/35 **10,50**

Envoi franco contre remboursement à partir de 10.—
Demandez notre catalogue illustré
Grande Cordonnerie J. KURTH, Cours de Rive, GENEVE

— Fabrique de chaudronnerie —
L. HALDI
Petit Borde, **Lausanne**
Chaudières à distiller — Buanderies
Bouilloires, etc.
Etamage — Réparations

TRANSPORTS FUNEBRES
à destination de tous pays
A. MURITH S.A. STAND 121 Téléph.
— GENEVE —
CERCUEILS & COURONNES — CIERGES
Dépôts pour le Canton du Valais:
Sion: Oscar MARIETHOD, Représentant
Bureau et magasin: Rue du Rhône. Tél. 181
Sierre: Adrien CALOZ
Monthey: Louis BARLATHEY, Téléph. 65

FAIBLESSE GENERALE

Ce n'est pas seulement bon **C'est merveilleux!**
Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre
Régénérateur Royal
Le Roi des Fortifiants
à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associée à des toniques puissants
Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants.
Spécialement recommandé dans les cas de **Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie** et toutes maladies causées par le surmenage physique, mental, prendre le
Regénérateur Royal Ferrugineux
en vente à Martigny à la **Pharmacie Morand**
Expédition par retour du courrier
La grande bouteille **8 fr.** La grande ferrugineuse **9 fr.**
DEPOTS: **Monthey:** Pharmacie de l'Avenue. — **St-Maurice:** Pharmacie L. Rey. — **Sion:** Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — **Sierre:** Pharmacie Antille.

Boucherie E. Riede
St-Laurent 30, **—LAUSANNE**
Bouilli à **2,50** le kg. Rôti à Fr. **2,90** le kg.
Saucisses mi-bœuf, mi-porc à Fr. **2,50** le kg.
Saucissons bœuf, genre salami Fr. **3.50** kg.
Graisse de bœuf, le kilo **1.40**
Saucisses aux choux, pur porc, Fr. **4.-** kg.
Lard gras fumé, Fr. **2.50** le kg.
Expédie à partir de 2 kg. — Téléphone **32,48**

Le Journal et Feuille d'Avis du Valais» est l'intermédiaire le plus pratique pour faire connaître un commerce, une industrie, une affaire quelconque

Notre landwehr

Il est entendu que, lorsqu'un soldat a passé sa folle jeunesse et qu'il s'est assagi, à 32 ans, il «passe en landwehr».

«La landwehr, a dit un facétieux, est comme la chute des dents et des cheveux: personne n'y échappe, sauf par la mort!»

La loi sur l'organisation militaire de 1907 prévoit que les soldats de la landwehr sont astreints à un cours de répétition de 13 jours pendant les huit années, — de 33 à 40 ans — qu'ils passent dans cette classe de l'armée. Le dernier cours de répétition de la landwehr eut lieu en 1913; pendant la guerre, elle fut plusieurs fois appelée au service; depuis 1918, elle est restée inactive.

Cette année, cependant, les officiers supérieurs et capitaines attribués aux troupes de landwehr ont été appelés à un cours tactique; ajoutons que les mêmes officiers de l'infanterie de landwehr attachée aux fortifications ont un cours tactique tous les 2 ans.

Les troupes de landwehr ont prouvé, pendant la mobilisation de guerre, qu'elles avaient une valeur militaire indiscutable. Il se fait en élite un fort triage physique des hommes; un grand nombre se voient réformés pour diverses causes entre 20 et 30 ans, et l'on peut admettre que ceux qui parviennent en landwehr sont les plus vigoureux. Lors même que le soldat de 27 ans qui fait son dernier cours de répétition en élite se classe lui-même «dans les vieux», comme à plaisir, la grande majorité des landwehriens — quand ils sont rasés et ont les cheveux courts! — n'ont pas du tout l'air «vieux». Leur résistance physique est remarquable, et ce n'est pas étonnant: ils sont au bel âge de l'activité humaine. L'obésité les guette, et les malheurs que cette infirmité entraîne; mais l'exercice physique passe pour en être le meilleur remède. Parlerai-je de leur discipline? C'est inutile; elle est connue. Et c'est une discipline d'autant plus solide qu'elle est basée sur l'expérience du service et le bon sens.

Le colonel Audéoud disait, en 1913, aux officiers du régiment 37, qui faisaient leur cours de répétition à Lausanne et à Yverdon, sous le commandement du lieutenant-colonel de Rham: «La landwehr peut rendre les mêmes services que l'élite, et elle comprend et supporte mieux les exigences du service; mais on ne doit pas la faire marcher trop vite, et il faut qu'elle soit bien commandée».

Il serait oiseux de répéter ici ce qu'on a dit pendant la guerre des unités de réserve, dans tous les pays et sur tous les fronts. Que restait-il des armées permanentes du temps de paix après quelques mois de guerre? Ne sont-ce pas les récupérés et les réservistes qui, en grande majorité, ont mené la guerre jusqu'au bout? Combien d'officiers de troupe de l'active de 1914 ont vu l'armistice en 1918? Qui eut commandé les armées sans les officiers de complément et de réserve?

Naturellement, avant d'envoyer ces troupes au combat, il a fallu les instruire, les mettre sur la forme. Pendant la longue stabilisation dans les tranchées, alors que dans chaque parti on choisissait le moment de son attaque sur un front restreint et qu'on la préparait avec minutie, les belligérants de la grande guerre avaient le temps d'instruire leurs réservistes. En sera-t-il de même pour nous? Ne devrons-nous pas presque sûrement disposer de toutes nos forces dès le premier moment? Il faudrait donc que notre landwehr put, dès le premier jour de la mobilisation, sinon entrer en ligne, du moins ne pas exiger un temps trop long pour sa mise au point.

Depuis 1921, notre élite est instruite aux nouvelles formations de combat issues de la guerre. Pour être utilisable, notre landwehr doit les connaître. Pas n'est besoin de faire des «manœuvres de landwehr», mais au moins est-il indispensable d'étudier le mieux possible les mouvements du groupe de combat, de la section et de la compagnie, et la coopération tactique des mitrailleuses. Quant aux officiers ils doivent absolument être maintenus continuellement au niveau de leurs camarades de l'élite.

M. le colonel divisionnaire Grosselin s'est plu dernièrement à reconnaître les excellents résultats des cours tactiques des officiers de landwehr en 1923. Ils ont apporté à leur instruction un zèle et une ardeur remarquables. On a vu de vénérables capitaines dans la quarantaine, des majors et des lieutenants-colonels former entre eux des groupes de combat, et, sous commandement, apprendre ce que les recrues apprennent aujourd'hui sur les places d'armes; ensuite, comme application, ils redevenaient caporaux et commandaient à leur tour des groupes de combat composés de recrues ou de soldats.

Ce zèle aurait mérité d'être à nouveau mis à contribution dans un cours de répétition en 1924. C'est en instruisant sa propre troupe qu'un chef s'instruit le mieux.

Aussi regrettons-nous bien vivement que les rigueurs budgétaires se soient opposées au cours envisagé pour l'année prochaine: leur suppression procure une économie de francs 2,058,000.—.

Il paraît qu'à cause de la limitation du recrutement, il manque aujourd'hui aux effectifs réglementaires de notre infanterie d'élite 16,000 hommes, et que si la Ire division devait mobiliser avec les effectifs de guerre, il faudrait y incorporer toute la brigade de landwehr 19 plus un régiment! Quelle valeur auraient ces troupes de landwehr versées subitement dans l'élite si elles n'avaient pas reçu au moins un rudiment d'instruction?

Pour qui a le souci et la responsabilité de la défense nationale la question de l'organisation et de l'instruction de notre landwehr est grave.

(«La Revue») Th. Rouffy.

MOULURES MILITAIRES

Extraits d'un rapport de punitions du sergent-major X....:

«Fusilier Pintafroid: 48 heures d'arrêts pour n'avoir pas nettoyé l'emplacement du bivouac, malgré l'ordre du capitaine, qui était couvert de saletés et d'ordures.»

«Fusilier Vateferfutter: 24 h. pour avoir donné un coup de pied dans le ventre au cheval du major, qui bougeait la queue pendant qu'il le nettoyait».

Le **„Journal et Feuille d'Avis du Valais"** est en vente à:
SION: Papeterie BOLL, r. de Lausanne
» KIOSQUE DE LA GARE

Nos primes

Le **Journal et Feuille d'Avis du Valais** offre cette année les primes suivantes à ses abonnés:

Un superbe livre: **La route du Lœtschberg,** avec gravures artistiques. Prix: frs. 10.— au lieu de 30.—.

Une série de **10 estampes de Grimentz.** Fr. 15.— au lieu de 25.—.

Un volume: **Médecin des Pauvres.** Fr. 1,20 au lieu de 4.50.

Une série de **12 jolies cartes postales illustrées couleur.** Fr. 0,60 au lieu de 1.20.

Pensez aux petits oiseaux!

ne fut donc pas surprise quand elle vit la porte livrer passage à l'ancien écuyer de son père.

Le condottière salua la jeune fille avec une politesse affectée.

— Avant toute chose, demoiselle, dit-il, je vais vous demander si vous êtes satisfaite de votre appartement et de la servante que je vous ai donnée?

Mahaut, sans répondre, se contenta de hausser les épaules.

— Vous n'avez qu'un seul mot à dire, ajouta Lestrade et vous serez obéie.

Mahaut avait eu, en présence de l'ancien écuyer, une révolte de tout son être, mais elle comprit que, dans les circonstances où elle se trouvait, ce sentiment, bien légitime, pourtant, était une faiblesse et elle se força à regarder le meurtrier des siens bien en face, au fond des yeux.

Jugeant inutile de prolonger son préambule, Lestrade entra immédiatement en matière.

— Je sais fort bien, poursuivit-il, que la seule chose que vous me demanderiez, si vous daigniez ouvrir la bouche, ce serait votre liberté... Eh bien! c'est de cette liberté que je viens vous entretenir.

Mahaut tressaillit.

Le capitaine poursuivit:

— Je ne vous apprendrai rien en vous révélant que si je vous ai enlevée, c'était pour le compte de quelqu'un qui est plus puissant que moi et qui avait le plus grand intérêt à vous avoir en sa puissance.

— Le duc Charles, fit la petite comtesse d'un ton de mépris.

— Le duc Charles, soit. Si le prince tenait à vous prendre pour bien s'assurer de la possession de votre comté, moi, de mon côté, je tenais à votre capture qui doit me procurer un gros profit. Mais j'ai réfléchi et, comme après tout, le seul mobile qui me fait agir est mon intérêt, j'ai pensé que si quelqu'un, pour acheter votre liberté, m'offrait plus d'or que le duc Charles pour vous garder prisonnière, je serais bien sot de ne pas choisir le gros bénéfice.

— Ah! bon c'est un marché que vous me proposez?

— Vous m'avez parfaitement compris.

— Nous allons peut-être nous entendre.

— J'en serais, pour ma part, très satisfait.

— Combien vous donnera le duc Charles quand vous m'aurez mise en son pouvoir?

— Vingt mille écus d'or! répondit impudemment Lestrade. (L'écu d'or valait à peu près vingt francs de notre monnaie).

Mahaut eut un sourire méprisant.

— Monsieur de Bourgogne m'estime un haut prix, dit-elle.

Elle reprit:

— Eh bien, moi Lestrade, je vous en offre trente mille!

Le bandit secoua la tête.

Mahaut le regarda avec étonnement.

— N'est-ce point assez?

— Non, demoiselle.

— Que vous faut-il donc?

Une vive émotion se peignit sur la figure du condottiere.

Il hésita un instant.

— Mais parlez donc! fit la petite comtesse

— Je veux! je veux... dit-il enfin, le trésor de Chablis, donnez-moi le trésor de Chablis et vous êtes libre!

Mahaut se redressa pâle d'indignation, ses lèvres frémissantes.

— Qu'as-tu osé demander, vassal! s'écria-t-elle d'une voix vibrante... le trésor de Chablis!... le trésor de Chablis, vraiment, à un misérable tel que toi!

Une sorte de rayonnement sortait de toute la jeune fille.

Lestrade troublé, ne parlait plus.

Mahaut continuait.

— Sais-tu ce que c'est que le trésor de Chablis, c'est l'argent sacré qui me servira à recouvrer ma terre. Au jour prochain où je pourrai faire la guerre au duc félon, cet or servira à payer le fer de mes lances et la poudre de mes canons....

— Vous savez donc où il est? dit brusquement Lestrade qui s'était ressaisi.

Mahaut comprit la faute qu'elle venait de commettre, mais dédaigneuse d'un subterfuge, ou d'un mensonge, vis-à-vis du misérable.

— Oui, coquin, et moi seule connais le secret qui permet de pénétrer jusqu'au trésor.

Lestrade eut un éblouissement.

Il fut fou. Il se jeta sur l'enfant, la saisissant à la gorge en répétant:

— Ce secret, je le veux... tu vas me le donner, le secret!

Souple et forte, Mahaut se dégagea, et toisant l'ancien écuyer avec un mépris suprême.

— Si tu n'étais pas déjà condamné par Dieu et par moi, manant, dit-elle, voilà un geste qui pourrait te coûter cher.

— Ah! répétait Lestrade avec un affreux sourire, vous connaissez le secret du trésor. Demoiselle, et vous ne voulez pas le dire.... on vous le fera dire tout de même.

Mahaut haussa les épaules.

— Tu crois me faire peur, dit-elle.

— Eh! eh! nous verrons ce que dira Mademoiselle de Chablis quand cette petite jambe-là sera serrée dans un bon brodequin de fer!

— Ma volonté sera plus forte que toutes les tortures.

— Vous me bravez parce que vous espérez un impossible secours. Je vous répète tout ceux qui pouvaient vous défendre sont morts.

— Tu mens... le vieux Turpin n'est pas mort et Messire Jean de Bar est à ma recherche, j'en suis certaine.

Lestrade essayait de ricaner, mais, au fond de lui-même et surtout au sujet de Jean de Bar, il n'était pas sans avoir quelques appréhensions.

— Eh eh! disait-il, nous verrons bien. En tout cas, le château où nous sommes est en état de résister à toutes les attaques, j'y suis maître et seigneur de par la volonté du duc Charles, par conséquent, tu es à ma merci et je saurai bien t'arracher ton secret!

Mahaut dut employer toute sa volonté pour ne pas jeter un cri de joie.

L'imprudence du bandit venait de le trahir.

Mahaut savait maintenant où elle était.

Elle connaissait le nom de sa prison.

Lestrade s'en allait.

Avant de franchir la porte, il dit encore:

— Tenez, Demoiselle, je suis bon prince, je vous donne huit jours pour réfléchir: le trésor contre votre liberté. Si vou svous obstinez, dans huit jours je commence le travail dont je vous ai parlé et je vous affirme que je possède des clés d'acier capables d'ouvrir les volontés les plus dures!

Et, sur ces consolantes paroles, il se retira.

Mahaut n'avait d'ailleurs pas entendu un mot de tout ce qu'il avait dit.

Une seule chose, un seul nom flamboyait dans sa pensée.

Chazeu!

Elle était à Chazeu!

Elle savait par Roland Turpin que pour récompenser Lestrade de sa trahison et de ses ignobles exploits, le duc lui avait fait don de la seigneurie et du château de Chazeu qui faisaient partie de l'apanage des comtes d'Autun.

(à suivre)

Convalescence

La crise surmontée, le malade a besoin d'une nourriture plus choisie afin de récupérer ses forces et de renaître plus rapidement à la santé. Deux à trois cuillerées à thé d'Ovomaltine dans du lait chaud, plusieurs fois par jour ont vite raison des dernières faiblesses. L'Ovomaltine réunit le maximum de valeur nutritive à la digestibilité la plus parfaite.

En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.-

Dr A. WANDER S.A. BERNE

OVOMALTINE: force et santé!